



DEVIS FORMATION D'ÉDUCATEUR TECHNIQUE SPÉCIALISÉ ETS

De 2026 à 2029, les frais de formation théorique s'élèvent à :

	2026-2027	2027-2028	2028-2029*
Frais pédagogiques	434 heures x 15,90 €	521 heures x 15,90	245 heures x 15,90 €
TOTAL Frais pédagogiques	6900,60 €	8283,90 €	3895,50 €
SOUS-TOTAL	19080 €		
Droits d'inscription	422,50€	425€	425€*
Frais de scolarité	223€	230€	230€*
TOTAL Frais administratifs	645,50 €	655€	655€
TOTAL	21 035,50€*		

*Tarif en vigueur à la date d'établissement du devis. Le tarif affiché pour les années scolaires ultérieures à l'année 2027/2028 est susceptible d'être révisé.

Selon la réglementation, la durée des stages est de **1 960 heures** réparties sur les trois années de formation.

Pour les étudiants en poste d'éducateur technique spécialisé :

- Un stage de 8 semaines hors de l'établissement employeur devra être réalisé en priorité durant la première année.
- 112 heures de stage pour un Diagnostic Social Territorial sont prévues pour la deuxième année.

Poitiers, le 22 janvier 2026

Saïda HOUADFI
Directrice générale

Institut Régional du Travail Social
Poitou-Charentes
Association ARFISS
1, rue Guynemer
BP 215 - 86005 POITIERS Cedex
Tél : 05 49 37 60 00 - Fax : 05 49 53 28 39
www.irts-poitou-charentes.org
SIRET : 775 716 152 00019 - APE : 8542 Z

Institut Régional du Travail Social
1 rue Georges Guynemer - BP 215 - 86005 Poitiers Cedex
05 49 37 60 00 - irts@irts-pc.eu

www.irts-poitou-charentes.fr

